

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



Distr.  
GENERALE

E/CN.4/479  
9 mai 1950

ORIGINAL : FRANCAIS

---

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

Sixième session

Point 4 a)

PROJET DE PACTE INTERNATIONAL RELATIF AUX DROITS DE L'HOMME

Egypte : amendement au projet de résolution du Liban

(E/CN.4/478)

Insérer, avant le premier alinéa actuel, un nouvel alinéa ainsi conçu :

"Prenant en considération l'importance attachée aux principes énoncés par les articles supplémentaires;"

-----